

À la une

Communication électronique : « Si le système ne fonctionne pas, il faut en revenir aux textes »

entretien avec Sandrine VARA

Deux interruptions de service de plusieurs jours viennent de toucher la communication électronique des avocats avec la cour d'appel puis le TGI de Paris. Responsable de la communication numérique du Conseil national des barreaux, Sandrine Vara rappelle la conduite à tenir pour les avocats dans ce cas.



© snaptitude

Actualité

Périmètre du droit, la Chancellerie tente de calmer le jeu

focus

Doctrine

Mini-réforme du droit des majeurs vulnérables

note par Stéphane VALORY
sous L. n° 2019-222, 23 mars 2019
et Circ., 25 mars 2019

Jurisprudence

Pitié pour l'incidence professionnelle et les (très) jeunes victimes !

note par Anne GUÉGAN
sous Cass. 2^e civ., 7 mars 2019

Chronique de jurisprudence de droit de la presse

par François FOURMENT et Philippe PIOT

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Michel PEISSE

Avocat honoraire au barreau de Paris

• Marine PARMENTIER

Avocate au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

François-Xavier AJACCIO, Olivier BONNEAU, Albert CASTON, Grégory CAUVIN, Julie DAUGA, Fabien DELHAES, Pascal DESSUET, Juliette MEL, Rémi PORTE, Mélissa RIVIÈRE et Vivien ZALEWSKI-SICARD



Mercredi 12 juin 2019
Maison du barreau de Paris
2 rue de Harlay
75001 Paris



LES ATELIERS DE PROCÉDURE CIVILE

Sous la direction scientifique
de Soraya AMRANI-MEKKI,
Chantal ARENS
et Emmanuel JULLIEN

L'actualité de la procédure civile

PROGRAMME

8h30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8h45 - INTRODUCTION

Par Chantal ARENS, première présidente de la cour d'appel de Paris,
Anne-Sophie CHONÉ-GRIMALDI, professeure à l'université Paris Nanterre,
directrice du CEDCACE et Muriel CADIOU, avocate, présidente de
Droit & Procédure

9h15 - PANORAMA DE JURISPRUDENCE DE LA COUR DE CASSATION

Avec Soraya AMRANI-MEKKI, professeure à l'université Paris Nanterre,
directrice de l'axe Justice judiciaire, amiable et numérique, CEDCACE,
Jean-Michel SOMMER, conseiller à la deuxième chambre civile de
la Cour de cassation, Édouard de LEIRIS, conseiller référendaire
à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation et
Emmanuel JULLIEN, avocat, ancien président de Droit & Procédure

- Autorité de la chose jugée et concentration des moyens
- Mise en état : procédures orales et procédures écrites
- Voies de recours : rectification d'erreurs matérielles et appel

11h45 - LOI DE PROGRAMMATION ET DE RÉFORME DE LA JUSTICE ET DÉCRETS À VENIR : QUELS CHANGEMENTS POUR LES PRATICIENS ?

Avec Thomas ANDRIEU, directeur des affaires civiles et du Sceau

12h30 - DÉJEUNER LIBRE

14h00 - ASPECTS PROCESSUELS DU DROIT DE LA FAMILLE

Avec Vincent ÉGÉA, professeur à l'université Aix-Marseille,
Florence LAGÉMI, première vice-présidente, responsable du pôle
famille au TGI de Paris et Muriel CADIOU, avocate, présidente de
Droit & Procédure

15h30 - SECRET DES AFFAIRES ET MESURES D'INSTRUCTION IN FUTURUM

Avec Isabelle DESPRÉS, professeure à l'université de Nantes,
Jean-Pierre GRANDJEAN, avocat, administrateur de l'association
Droit & Procédure et Martine ROY ZENATI, première présidente
de chambre à la cour d'appel de Paris

17h00 - FIN DES TRAVAUX

- TARIF : 100 € TTC -

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure : 50 € TTC

Gratuit pour les magistrats, greffiers, étudiants et élèves - avocats

Informations et inscriptions au 01 34 74 38 95

ou par courriel jeande.veronique@orange.fr



PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



Gazette du Palais

une marque de
Lextenso

Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay

12, Place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

Présidente du Conseil d'administration :

Marie Burguburu Charvet

Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)

70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

P-D G, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Rédactrice en chef : Clémentine Kleitz

Rédactrice en chef adjointe : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau

Assistante d'édition : Elsa Boulinguez

Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2019

* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 474,77 € TTC

Recueils + table seuls : 454,35 € TTC

Journal, recueil + table : 646,29 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 520 €

Journal, recueil + table : 732 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,

issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 208 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2019, n° 257k3, p. 27

Actualité

- Périmètre du droit, la Chancellerie tente de calmer le jeu 5
- Et si l'on refondait le droit des étrangers ? 7
- Affaire *Tron* : le Conseil d'État vole au secours des assises 9
- Communication électronique : « Si le système ne fonctionne pas, il faut en revenir aux textes »
entretien avec Sandrine VARA 10
- Le passif à prendre en compte pour la présentation d'un plan
de continuation 12
libres propos par Georges TEBOUL

Doctrine

- Mini-réforme du droit des majeurs vulnérables
note par Stéphane VALORY sous L. n° 2019-222, 23 mars 2019
et Circ., 25 mars 2019 14

Technique

- L'arrestation en matière pénale
étude par Thomas LEBRETON 19

Jurisprudence

- Pitié pour l'incidence professionnelle et les (très) jeunes victimes !
note par Anne GUÉGAN sous Cass. 2^e civ., 7 mars 2019 22
- L'intérêt supérieur de l'enfant, exigence constitutionnelle
opératoire ?
note par Marie-Xavière CATTO sous Cons. const., 21 mars 2019 26
- Chronique de jurisprudence de droit de la presse
par François FOURMENT et Philippe PIOT 29
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 37
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Philippe GRAVELEAU 43

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

47

Sous la responsabilité scientifique de
Michel PEISSE et Marine PARMENTIER